RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
Liberté Égalité Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

EXPERTISES

PREFIGS : Pour une action publique de transition écologique juste



Juin 2025

APR Transitions Ecologiques Economiques et sociales (TEES)

RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION PUBLIQUE

Synthèse des principales recommandations pour l'action publique

Défi n°1. Construire un portage politique de la transition écologique juste dans un contexte de précarité budgétaire des collectivités et des institutions

Défi n°2. Favoriser le décloisonnement des politiques publiques

Défi n°3. Renforcer les mécanismes participatifs

Défi n°4. Mobiliser les personnes en situation de précarité sur l'écologie

Défi n°5. Construire un récit positif et accessible de la transition écologique juste

Défi n°6. S'appuyer sur le secteur associatif pour développer des initiatives locales de transition juste

Défi n°7. Favoriser l'essaimage et le changement d'échelle

cnrs UNIVERSITÉ BOURGOGNE EUROPE MSH Dijon ltte LivingLab Territorial pour la Transition Écologique

Contexte et objectif du projet

PREFIGS [PRécarité, Écologie, Futur, Imaginaires, orGanisations, Savoirs] est un projet de recherche-action participative (2023-2025) du Living lab territorial pour la transition écologique [Ltte], porté par la Maison des Sciences sociales et des Humanités de Dijon. Le consortium partenarial est composé du Ltte, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement [Dreal] Bourgogne Franche-Comté, de l'Institut Agro Dijon, de l'Ecole nationale des arts décoratifs de Paris [Ensad] et des associations Économie Solidarité Partage [ESP], In'Terre'ActiV, Les Ateliers Nomades et Entreprise à But d'Emploi [EBE] 58. Le but du projet est d'explorer les conditions d'une transition écologique juste en Bourgogne Franche-Comté avec d'une part un groupe d'agents et d'élus de collectivités territoriales et d'autre part des collectifs citoyens, incluant des personnes en situation de précarité sur quatre terrains : l'autunois Morvan, le tournugeois, le prémerycois et le territoire de Belfort.

La transition écologique juste désigne un processus de transformation visant à répondre aux défis environnementaux tout en garantissant l'équité sociale. Ce processus est d'ores et déjà à l'œuvre dans la construction d'une action publique par le bas, au travers d'initiatives locales portées par quelques collectivités territoriales et d'institutions publiques, mais surtout par le secteur associatif ou plus largement le secteur de l'économie sociale et solidaire. La transition écologique juste peine toutefois à se généraliser en une véritable politique publique ou mouvement social.

En l'occurrence, les membres du consortium PREFIGS ont cherché à lier les enjeux sociaux aux enjeux écologiques dans des actions, certes partielles et incomplètes, mais qui ambitionnaient d'ouvrir des chemins essayant de construire des manières de vivre socialement et écologiquement respectueuses. Des collectifs citoyens ont inventé et mis en œuvre des solutions à la fois durables et accessibles socialement, de mobilité durable en zone rurale, d'alimentation de qualité, mais aussi d'actions démocratiques favorisant l'émergence et la prise en compte de la parole des personnes en situation de précarité sur les enjeux écologiques.

Les résultats du programme de recherche PREFIGS (CF rapport PREFIGS) permettent de soulever un ensemble de défis et de propositions sur les conditions d'émergence et de généralisation d'une action publique de transition juste à différentes échelles. Ces éléments de recommandations sont issus de la trentaine d'ateliers de recherche-action participative qui se sont déroulés de 2023 à 2025, et d'une journée régionale (le 6 mai 2025 à Dijon) dédiée à la rédaction de ce document qui a réuni 115 participants (participants aux ateliers PREFIGS et autres représentants de collectivités, d'associations, d'institutions régionales, d'universités, etc.). Les **défis et propositions sont en gras** dans ce document, quand *les citations des participants à la journée régionale sont précisées en italique* afin d'incarner les propos.

Défi n°1. Construire un portage politique de la transition écologique juste dans un contexte de précarité budgétaire des collectivités et des institutions

L'un des résultats de PREFIGS est que l'articulation des enjeux sociaux et écologiques, notamment la prise en compte des inégalités environnementales nécessite la construction d'une action publique fondée sur : la sécurisation des personnes vulnérables face aux crises environnementales ; la redistribution permettant de donner accès à des biens et services écologiques ; la participation citoyenne des personnes en situation de précarité ou de vulnérabilité pour prendre en compte leurs opinions et leurs contraintes ; la reconnaissance de leurs pratiques et savoirs expérientiels.

Pour cela, un obstacle majeur est celui de la « *non-prise en charge par les élu.e.s* » locaux ou nationaux des questions de transition écologique, qu'elle soit d'ailleurs ou non pensées comme « *juste* ». La mise à l'arrière-plan de cette thématique se répercute sur le travail des « *techniciens* », qui se voient octroyer d'autres chantiers que l'écologie : « *Ce n'est pas la priorité, ça reste l'emploi ou la réussite éducative* ». Dès lors, la prise en charge de cette thématique demanderait aux

technicien.ne.s un surtravail. Par ailleurs, dans d'autres contextes, des élu.e.s sont ouverts à la transition écologique juste, mais manquent de connaissance ou de leviers pour s'engager politiquement sur le sujet.

Il est donc nécessaire de construire un portage politique de la transition écologique juste à l'échelle locale comme nationale. Celle-ci étant identifiée comme un enjeu par le Secrétariat Général à la Planification Ecologique (SGPE), le cadre proposé par les COP régionales semble opportun. L'Etat et la Région BFC ont en effet élaboré une feuille de route qui, à ce stade, ne mentionne pas les enjeux de transition écologique juste contrairement à d'autres régions comme l'Occitanie. Le développement d'une action publique de transition juste peut en effet infuser dans l'ensemble des chantiers thématiques de la COP régionale :

- Mieux se nourrir : Exemple. Développer des dispositifs favorisant l'accès à une alimentation saine et durable aux personnes en situation de précarité alimentaire, à l'instar des initiatives locales de sécurité sociale alimentaire.
- Mieux se déplacer : Exemple. Développer des dispositifs favorisant l'accès à des moyens des transports durables pour les personnes en situation de précarité mobilitaire en milieu urbain, mais aussi des solutions adaptées au contexte des zones peu dense.
- Mieux se loger : Exemple. Développer des dispositifs de lutte contre la précarité énergétique dans les logements.
- Mieux consommer : Exemple. Soutenir les initiatives locales favorisant le réemploi et la récupération bénéficiant aux personnes en situation de précarité.
- Mieux préserver : Exemple. Développer les projets de végétalisation dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et plus généralement les actions favorisant l'accès aux espaces verts.
- Mieux produire : Exemple. Développer les projets type AMEP permettant de partager son surplus d'électricité solaire à des personnes en situation de précarité énergétique.
- Mieux appuyer la transition écologique : l'ensemble des propositions de cette note entre dans ce chantier.

A l'échelle locale, les élu.e.s, les agent.e.s de collectivités et d'institutions régionales ou départementales peuvent se ressaisir d'outils existants qui permettraient « *d'insuffler la thématique de la transition juste* » :

- Les outils de « *Gestion urbaine et sociale de proximité* » et les « *contrats de ville* » qui doivent à présent intégrer un volet transition écologique ;
- Les plans climat-air-énergie (PCAET), le programme Territoire engagé transition écologique (TETE) ou Territoires engagés pour la nature (TEN) dont le caractère transversal peut favoriser la prise en compte des enjeux de transition écologique juste ;
- Les projets alimentaires territoriaux (PAT) pour le développement d'actions en faveur d'une alimentation durable et accessible
- Les plans d'action en faveur de la mobilité solidaire (PAMS)
- Les contrats locaux de santé (CLS) pour le développement d'actions en faveur d'une transition écologique juste favorable à la santé
- Les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) autour duquel faire travailler institutions, associations, entreprises, etc. ;
- L'intégration de clauses environnementales et sociales dans la commande publique ;
- Les documents stratégiques divers portés par les collectivités comme les Agenda 2030 ou les stratégies d'adaptation au changement climatique

Proposition n°1. Construire un portage politique de la transition écologique juste et développer des actions dans le cadre de la COP régionale et les dispositifs d'action publique existants (PCAET, TETE, PAT, PTCE, TEN, CLS, etc.).

Mais les pouvoirs publics font face à des difficultés de ressources économiques, humaines, matérielles, etc. : « *on est quand même noyé par les dispositifs, les opportunités de financement à saisir dans les temps très courts, ce genre de choses. On a aussi des territoires qui ne sont pas forcément tous également pourvus de capacité de réponse* »

Proposition n°2. Simplifier les démarches des collectivités territoriales et sanctuariser les moyens (financiers, humains…) de la transition écologique et de l'action sociale.

Défi n°2. Favoriser le décloisonnement des politiques publiques

Un autre obstacle sérieux à l'implémentation du référentiel de la transition écologique juste dans les politiques publiques renvoie à des logiques de fonctionnement en silo, où chaque institution, et chaque service au sein d'une même institution, a ses propres attributions en termes de publics, de missions ou encore de thématiques. Dans un contexte de coupures budgétaires, la survie d'un service ou d'une institution est liée au maintien de ses missions en propre. C'est également le manque de temps qui est mis en cause : *« chacun a sa charge de travail quotidienne. Et chacun la gère avec ses priorités. Ce n'est pas forcément de la non-envie »*. Dès lors, un *« changement de paradigme »* serait nécessaire afin de faciliter le fait de *« travailler ensemble »*.

Quelques éléments ont été apportés par les participant.e.s à PREFIGS pour « *décloisonner les silos institutionnels* » :

- Entrer à partir de « *sujets communs* » aux institutions/services qui permettent de faire des ponts à l'image de la santé-environnementale, la précarité alimentaire, la précarité énergétique, la mobilité inclusive et le réemploi. « *Avec les actions qui tournent autour de ces champs-là, c'est plus facile pour les uns comme pour les autres, venant de différents domaines ou disciplines, de se retrouver et de pouvoir agir ensemble* » ;
- Créer des « *lieux d'échanges* » entre institutions « *du social et de l'écologique* » pour « *plus facilement parler* », en recourant à des méthodologies participatives ;
- Permettre aux agents de collectivité et d'institutions de sortir de leur champ d'intervention en propre pour explorer des sujets connexes et de s'engager dans des démarches expérimentales, ce qui nécessite un soutien hiérarchique ;
- Créer ou renforcer les « *équipes transverses* » ;
- Proposer des formations à la transition juste et à la coopération territoriale.

Proposition n°3. Déconstruire le travail en silo "écologie" et en silo "social" par la facilitation d'un travail transversal (création d'équipes et de lieux d'échanges inter-institutions ou inter-services, recherche de sujets-leviers transversaux, changements dans les méthodes de travail, expérimentations, formations, etc.).

Défi n°3. Renforcer les mécanismes participatifs

La construction de la transversalité et d'un portage politique de transition écologique juste peuvent se réaliser notamment par la confrontation des élu.e.s à la parole citoyenne. Les « *méthodologies participatives* » ont été globalement encensées par les participant.e.s de PREFIGS pour leur caractère « *logique* », « *avec les habitants, leur quotidien, leur lieu de vie. Ce sont eux qui construiront à l'échelle de leur territoire, d'un quartier, d'un bâtiment…»*

Toutefois, les agent.e.s de collectivité territoriale ont fait part de la circonspection de la part de certain.e.s élu.e.s vis-à-vis des démarches participatives en raison de la possibilité de débordements : « [Il y a une] *peur de voir les gens s'exprimer, de ce qu'ils vont dire* » et « *réclamer* », [une peur] de les « *décevoir* » ou de « *potentiellement rentrer en conflit* » ou en « *confrontation* ». Afin d'affronter cette difficulté, une « *sensibilisation aux démarches participatives* » est envisageable. Pour cela, il est apparu nécessaire qu'un « *outillage* » soit proposé pour aider les personnels institutionnels et les « *maires ruraux* » à « *inclure la population sur différents sujets qui la concernent* ».

Proposition n°4. Sensibiliser les élu.e.s et les fonctionnaires aux démarches participatives, et diffuser des outils méthodologiques pertinents aux échelles d'action.

Défi 4. Mobiliser les personnes en situation de précarité sur l'écologie

Malgré la manifestation de préoccupations environnementales et de pratiques écologiques de débrouillardise populaire chez certaines personnes en situation de précarité, les résultats de PREFIGS mettent en avant une complexité de mobilisation de ce public pourtant nécessaire en vue d'élaborer une action publique de transition juste.

Pour contrer cela, il serait pertinent d'entrer dans la thématique écologique de manière oblique, par le biais « *d'ateliers de transmission de savoir-faire* » : « *C'est "Qui êtes-vous ? Que savez-vous faire ? Qu'est-ce qu'on peut faire ensemble ?". Et ça, ça nous a amené à aller sur les travaux autour d'une recyclerie, de jardins partagés, d'un appartement pédagogique* » (Directrice d'un centre social). Cette entrée oblique semble fonctionner à la manière d'un retournement du stigmate en transformant une pratique honteuse en savoir légitime. En effet, les pratiques qui seraient objectivement « *vertueuses* » au regard de leur bilan écologique sont communément tues, dans la mesure où elles s'avèreraient publiquement honteuses puisque contraintes financièrement.

Ensuite, il serait nécessaire de rendre « *concrètes* » les solutions, en partant du « *quotidien* », des « contraintes » et des « envies » des personnes. C'est le cas du projet de covoiturage porté par l'EBE 58 à Prémery dans le cadre de PREFIGS en lien avec la collectivité visant à contourner les contraintes économiques et sociales liées à la précarité mobilitaire.

Il apparaît également opportun de privilégier des projets « *hédonistes* » et « conviviaux » passant par le « *faire (ensemble)* », à l'image de la « Forêt Magique » portée les Ateliers Nomades à Autun, conçue dans le cadre de PREFIGS comme un outil favorable à l'expression et à la reconnaissance de paroles invisibilisées. « *J'ai trouvé que la manière de penser l'atelier comme un espace où on va faire ensemble, on va produire des œuvres d'art, il y a eu des discussions puissantes de diversité, sans filtre, avec des opinions très différentes, des types de langages très différents, des approches très différentes* ». Ainsi, plus les projets seraient « *sensibles, imaginaires* », moins ils seraient excluants : « *On ne parle pas, on vit. On transforme des palettes en meubles, on transforme une friche en jardin nourricier, on transforme des préjugés sur des publics sociaux en une occasion de se rencontrer, mais c'est ici et maintenant* ». Ces propositions renvoient à la « démocratie du faire », soit une manière pratique et matérielle de participer à la transition écologique par le bas.

Enfin, les personnes présentes à la journée PREFIGS ont également souligné l'importance des restitutions publiques de ces ateliers participatifs ou projets concrets afin que les « *paroles* », les « *valeurs* » sous-jacentes et rarement explicitées ou les « *trucs et astuces* » puissent être publicisés et par là même être « *reconnus* » et « *transmis* ».

Proposition n°5. Développer des projets participatifs définis comme « concrets », inscrits dans le quotidien des personnes, prenant en considération les contraintes sociales et économiques, faisant la part belle à la sensibilité et au bien-être, dans une atmosphère « conviviale ». Organiser des restitutions publiques pour valoriser ces projets et la parole citoyenne.

Défi n°5. Construire un récit positif et accessible de la transition écologique

Dans la droite ligne de la difficulté précédente, une interrogation centrale tout au long de la démarche de PREFIGS a porté sur le vocabulaire. Quels sont les mots à employer pour mobiliser ? Faut-il utiliser le terme « transition » ou « écologie » dans des projets participatifs (et/ou les politiques publiques), et cela, qu'elle que soit la classe ou le fragment de classe sociale visé ? En effet, il est reproché à ces termes de ne pas « *nécessairement parler* » aux habitant.e.s ou d'être « *compliqués* ». En outre, La « transition » et l' « écologie » sont des mots connotés associés à une élite culturelle et économique, qui peuvent alors faire l'objet d'un rejet des catégories de population moins aisées.

A partir de ce constat, deux postures s'opposent : éviter les termes pour mieux mobiliser sur des objets concrets, des thématiques de la vie quotidienne ; débattre des termes pour mieux faire ressortir les contraintes sociales et économiques de la transition écologique. A mi-chemin entre les deux, une troisième posture consiste à reconstruire un « *imaginaire de la transition* » pour la rendre positive et désirable et démontrer « *aux gens les bienfaits de cette transition et comment tout le monde pourrait y gagner* ». Quelle que soit la posture, il apparaît comme impérieux de « *rendre accessibles* » ces projets à tous et toutes, c'est-à-dire les rendre audibles et compréhensibles à toutes les catégories de population pour que celles-ci puissent se les approprier et y participer.

Proposition n°6. Travailler à un « *récit positif* » relatif à la « *transition écologique juste* » afin de « *dédiaboliser ces gros mots* ». Ces récits positifs doivent en eux-mêmes être « hospitaliers », c'est-à-dire accessibles au plus grand nombre en s'efforçant de combattre les barrières qui pourraient en fermer l'accès (niveau de vocabulaire, mode de participation, diversification des formes de récits, etc.).

Défi n°6. S'appuyer sur le secteur associatif pour développer des initiatives locales de transition juste

Le secteur associatif et plus largement de l'économie sociale et solidaire est considéré par une très large majorité des participants à PREFIGS comme un levier essentiel pour déployer des initiatives locales de transition juste. « *Ce sont surtout les associations locales qui portent des choses, qui prennent des initiatives* ». C'est notamment leur rôle d'intermédiation qui est valorisé avec entre autres la capacité de mobilisation citoyenne, notamment des personnes en situation de précarité ; la capacité d'élaboration participative de solutions au croisement des enjeux sociaux et écologiques ; la capacité à favoriser les coopérations territoriales ; la capacité à interpeller les pouvoirs publics.

Il s'agit finalement d'une ingénierie territoriale de transition écologique juste qui fait toutefois face à des difficultés importantes :

- La baisse des subventions publiques et la disparition des subventions de fonctionnement ;
- La contraction du temps disponible des associations qui doivent en priorité le consacrer à la recherche de financements : « *Du travail gratuit qui s'ajoute à plein d'heures gratuites* » ;
- L'épuisement des acteurs en raison notamment de l'abandon de leur « *cœur de métier* » : « *moi, je m'épuise actuellement. J'ai l'impression de me battre pour faire fonctionner l'association, trouver des financements, et plus pour les raisons pour lesquelles j'ai créé cette association, la défense de l'environnement* » ;
- La complexification du travail administratif : « *Pour monter des dossiers, passer des étapes, il faut prendre 350 000 protocoles* » ;
- Une certaine « crise » du bénévolat, qui se traduirait par un désengagement et/ou par une évolution des modes d'implication des bénévoles, qui souhaiteraient par exemple obtenir davantage de « *défraiements* » de la part de structures déjà exsangues ;
- Une relation ambiguë avec les pouvoirs publics, entre « *conflit et coopération* », et notamment la possibilité d'être « *mis sous contrôle idéologique* » des pouvoirs publics en raison de la politique des subventions et des appels à projets : « *Est-ce qu'il y a besoin de contenir les initiatives citoyennes au lieu de les accompagner, de laisser émerger aussi les choses ?* » ;
- Le fait que certaines délégations de services publics aux associations produisent un service public « *au rabais* » lié à un désengagement des pouvoirs publics.

Proposition n°7. Privilégier des « *cadres moins contraints* », plus simples afin de « *passer au-delà des appels à projets* » pour favoriser le développement des initiatives associatives et citoyennes.

Pour cela, il pourrait paraître pertinent de profiter des échéances électorales pour mettre en visibilité ces problématiques aux élu.e.s et candidat.e.s.

Proposition n°8. Créer des fédérations entre associations pour parvenir par le plaidoyer politique à une hausse ou à une sanctuarisation des financements publics des associations, et à la valorisation financière du temps nécessaire à chercher des subventions, à se mettre en réseau, etc.

Les acteurs associatifs évoquent également leurs craintes quant aux risques de l'institutionnalisation des initiatives, qui peuvent alors être « *déracinées* », « *dénaturées* », « *sabotées* », « récupérées » ou « *diluées* ». Quand « *ça passe dans la lessiveuse des institutions* […], f*inalement, ça dénature aussi un peu le projet, qui peut faire perdre le caractère de justice sociale* ». Pour contourner les limites de l'institutionnalisation, l'enjeu est de transformer la posture des pouvoirs publics : d'une recherche de contrôle des initiatives locales, à une posture d'accompagnateur.

Proposition n°9. Construire des garde-fous vis-à-vis des institutions pour éviter la « récupération-dénaturation » des projets associatifs. Mettre les pouvoirs publics en position « d'accompagnement » et non plus en position de contrôle et de surveillance des initiatives locales.

Les associations ne coopèrent pas uniquement avec les pouvoirs publics, mais aussi avec d'autres acteurs, à l'image des supermarchés, des agriculteurs « *conventionnels* ». Certain.e.s participant.e.s ont mis en avant l'importance à inviter les acteurs « *des systèmes mutualistes et bancaires* » en facilitant, par exemple « *les micro-crédits* ». Cependant, les coopérations ont aussi ici été décrites comme complexes voire conflictuelles entre des acteurs éloignés et/ou indifférents, voire opposés à ces causes, ou qui ne parlent pas « *la même langue* ».

Proposition n°10. Créer des outils permettant de faciliter les coopérations entre les associations et les acteurs économiques.

Défi n°7. Favoriser l'essaimage et le changement d'échelle

L'accompagnement des pouvoirs publics a été jugé nécessaire par un certain nombre de participants pour favoriser le changement d'échelle des initiatives locales vers une *« transition systémique* ». Changer d'échelle apparaît néanmoins comme un ensemble d'opérations complexes, dans la mesure où cette dynamique demande de nombreuses ressources alors même qu'associations et collectivités territoriales se heurtent au manque de temps, d'argent et parfois de soutien politique : « *Dès qu'on veut changer d'échelle, je trouve que, tout de suite, c'est plus compliqué. Parce que, là, on a besoin des institutions, on a besoin d'une collectivité, on a besoin d'avoir des moyens différents et supplémentaires.* […]. *On a été félicité pour nos initiatives expérimentales. On aimerait les déployer et les faire grandir. Et là, tout à coup, il n'y a plus personne* ».

Tout d'abord, il convient de souligner que toute expérimentation locale n'est pas généralisable. « *Agrandir ou généraliser, en sachant que chaque territoire est spécifique et que la France est vaste, je ne pense pas que ce soit toujours pertinent* ». Dans le cadre de PREFIGS, certain.e.s participant.e.s ne voient pas nécessairement l'utilité d'étendre l'action à d'autres échelles. Le local est valorisé en tant que tel car :

- Il est « *vecteur de sens* » : « *attirer les gens sur le local, c'est ce qui fait se motiver, de voir du concret. On en a marre des discours d'écologie de trucs globaux* […]. *Moi je veux bien rester dans mon bocal !* »

- Il favorise l'implication des « *habitants* », le « *faire-ensemble* », l'interconnaissance et la confiance via des « *projets concrets* » ;
- Il permet l'expérimentations, la souplesse, de limiter les risques de dépendance, de récupération ou dénaturation par les pouvoirs publics ou autre « gros organismes ».

En outre, le temps long est une variable primordiale pour expérimenter et encore plus pour changer d'échelle.

Proposition n°11. Accepter le temps long de développement d'initiatives de transition juste. Identifier les conditions nécessaires au changement d'échelle sans en faire une injonction systématique.

Pour favoriser le changement d'échelle tout en respectant la temporalité des expérimentations locales, une solution est de développer une ingénierie de l'essaimage. Il s'agit de faciliter des « *mutualisation », la « coopération », les « capitalisations », la « transversalité* » entre acteurs des transitions sociales et écologiques dans le but de « *mettre en lien les gens et les expériences* ». Pour faciliter ces partages, et donc « *l'essaimage* », il a été jugé nécessaire de construire des lieux d'échanges et/ou de mise en réseaux entre associations, institutions, entreprises, etc. C'est ainsi que les idées de « *cités de la transition* » organisées en pôles (« *alimentation, mobilité, habitat…* ») ou un « *réseau de la transition juste* » ont été proposées lors de la journée régionale PREFGIGS. Il a également été proposé de construire des comités de pilotage réunissant des acteurs à des échelons territoriaux différents, tout en respectant les compétences et les moyens de chacune des institutions. Afin d'éviter que de nouvelles inégalités territoriales ne se reconstruisent entre les territoires urbains, périurbains et ruraux, il a été précisé que ces cités, réseaux ou fédérations soient *a minima* « *itinérantes* » dans le but d'offrir leurs services aux collectivités rurales « *en manque d'ingénierie, d'idées, d'expérimentations* ».

Proposition n°12. Créer et structurer des fédérations ou des réseaux à différentes échelles (voire itinérantes) sur la transition écologique juste. S'appuyer pour cela sur les lieux déjà existants, à l'image de certains tiers-lieux ou des centres de ressources qui ambitionnent de « mailler les acteurs du territoire ».

Ce type de réseau peut être le support d'une ingénierie de l'essaimage permettant d'accompagner le changement d'échelle. Celle-ci viserait à :

- Faciliter la communication, la circulation de l'information, l'organisation de conférences, d'événements, la valorisation des exemples inspirants ;
- Favoriser une *« interconnaissance réelle* » entre acteurs et les coopérations entre les échelles d'action
- Alimenter une réflexivité professionnelle pour prendre de la distance sur l'action locale ;
- Proposer des formations pour décloisonner en travaillant en collaboration avec de nombreux acteurs (écoles, associations, institutions, acteurs privés, etc.)
- Développer des actions de plaidoyers, de lobbying, de portage politique, etc.
- Renforcer le soutien aux acteurs locaux, les moyens humains, l'accès au financement

Proposition n°13. Développer une ingénierie de l'essaimage pour valoriser les initiatives locales de transition écologique juste et accompagner le changement d'échelle

RÉSUMÉ

Le projet Prefigs (PRécarité Écologie Futur Imaginaires orGanisations Savoirs) est un programme de recherche-action participative visant à intégrer les expériences de vie précaires dans la construction, par le bas, d'une transition écologique juste, entendue comme une transformation radicale, démocratique et socialement émancipatrice de la société. Pendant deux ans, quatre collectifs socialement mixtes ont enquêté sur des problématiques concrètes (mobilité rurale bas carbone, alimentation durable accessible, habitabilité des quartiers populaires) et conçu des solutions locales (covoiturage, caisse alimentaire, jardins partagés, animations et œuvre collective), soutenues par des partenariats institutionnels. Ces expérimentations ont permis d'explorer les tensions sociales relatives à l'écologie et les manières de les contourner en vue de faire de la transition écologique juste un référentiel d'action publique.

Le projet est soutenu financièrement par la DREAL Bourgogne Franche-Comté et l'ADEME.

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

www.ademe.fr